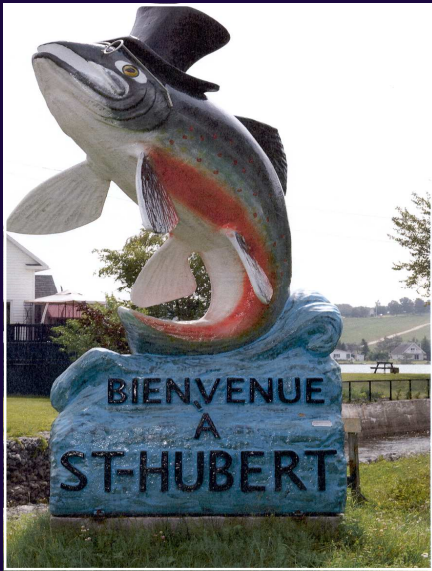




Journal municipal Saint-Hubert en Bref



Municipalité de Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup

10, rue du Saint-Rosaire
Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup, (Québec) GOL 3L0

Téléphone : 418 497-3394
Télécopieur : 418 497-1187

Courriel : mun.st-hubert@sthubertrdl.qc.ca
Site Web : www.municipalite.saint-hubert-de-riviere-du-loup.qc.ca





Moulée - Semence - Engrais - Quincaillerie

Matériaux de construction
Peinture Inov - Gaz Sonic
Poêle et fournaise au bois

Récupération de gallons de peinture

2, rue St-Jean-Baptiste,
St-Hubert, G0L 3L0

Tél.: 418 497-3514 Fax: 418 497-1667

Berthier Malenfant, directeur général
Luc Malenfant, Président



Raymond Chabot
Grant Thornton

Dave Malenfant, CPA, CA, MBA
Directeur en certification et services conseils

Tél.: 418 862-1474, poste 210
Cell.: 418 894-5411
Saint-Hubert - Tél.: 418 497-1288
Saint-Cyprien - Tél.: 418 963-3137
malenfant.dave@rcgt.com

Raymond Chabot Grant Thornton
S.E.N.C.R.L.
300, boulevard de l'Hôtel-de-Ville
Rivière-du-Loup (Québec) G5R 5C6

Tél.: 418 862-6396
Télé.: 418 862-3570
www.rcgt.com

Comptables agréés
Membre de Grant Thornton International LTD

• Air climatisé : résidentiel / commercial • Ventilation • Réfrigération •



194, rue du Carrefour
St-Antoine (Québec) G0L 2J0
Fax : 867-4403
SERVICE 24 HEURES
862-6346



Pharmacie
P. Lépicier et M-H. Miousse Inc.

AFFILIÉE À :



Heures d'ouverture
Lundi-mercredi-jeudi-vendredi
9h00 à 12h00 et 13h00 à 17h00
Mardi
9h00 à 12h, 13h à 17h, 18h à 20h
Samedi et dimanche fermé

Bas St-Laurent Pharma
3, rue Principale Nord
Saint-Hubert (Québec) G0L 3L0
Téléphone : (418) 497-3925
Télécopieur : (418) 497-3925

Philippe Lépicier, B.Pharm., Ph.D.
pharmacien propriétaire

CENTURION SCARAB PRINCECRAFT Wellcraft ThunderJet Canada

RECAL Luxury Performance Boats GLASTRON

Achat en ligne

Plus de 100 bateaux à l'intérieur

www.CabanoMarine.com

1 800 806-2105



environnement

www.campor.qc.ca

Tél. : 418 867-8577
Télé.: 418 862-1032

98, rue des Équipements
Rivière-du-Loup (Québec) G5R 5W9

2378, de la Rotonde
Lévis (Québec) G6X 3C3

Les Serres Bri-Mo

Stéphane Brien, prop.
94, Principal Nord (route 291)
St-Hubert-de-Rivière-du-Loup
(Québec) G0L 3L0
serresbrimo@gmail.com

418 497-1757

Transport RÉAL MALENFANT Inc.
COMMERÇANT DE BOIS DE SCIAGE



NIR : R : 0007840
TÉL. : (418) 497-2319
FAX : 497-1315

4, rue Simard, C.P. 6
St-Hubert
Cité Rivière-du-Loup
(Québec)



Centre local de développement
Région de Rivière-du-Loup

T 418 862-1823
F 418 862-3726

infos@cldrdl.com
riviereduloup.ca/cld



646, rue Lafontaine, bureau 201, Rivière-du-Loup (Québec) G5R 3C8



MAISON FUNÉRAIRE
Marc-André Rioux Ltée

C.P. 934, 169 LAFONTAINE
RIVIÈRE-DU-LOUP (QC) G5R 3Z5
TÉL. : 418 862-2668 • TÉLÉC. : 418 862-0939
info@m-a-rioux.qc.ca • www.m-a-rioux.qc.ca

Service d'un funérarium au 4, rue Mailloux, Saint-Hubert

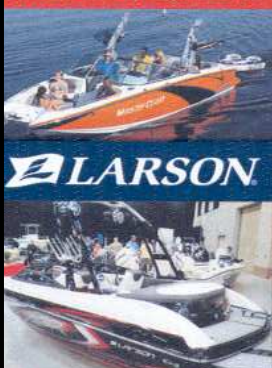


Coiffure 2000

29, rue Taché Ouest
Saint-Hubert de Rivière-du-Loup
Linda - Roseline
418-497-2000

Nouveau service de manucure régulière, au gel et prothèse
La porte qui conduit à la Beauté depuis 28 ans

MasterCraft



POMERLEAU
LES BATEAUX inc

84, Boul. Cartier, Rivière-du-Loup
418 862-2022 • 1-888-POMERLO
vente@pomerleaulsbateaux.com

Visitez notre inventaire WWW.POMERLEAULESBATEAUX.COM

Harris
FlotBot



CRESTLINER



STRIPER



VOLVO
PENTA

Harris
FlotBot

CHAPARRAL
BOATS

CRESTLINER
EVINRUDE

MasterCraft

ROBALO

YAMAHA

LARSON

MERCURY
MerCruiser

Services municipaux

Municipalité	Tél.: 418 497-3394 Télec.: 418 497-1187	
Maire	Gilles Couture	poste 201
Conseillers	Marco Morin, Manon Belzile, Bertrand Thériault, Claude Boucher, Marie-Hélène Caron, Mélanie Leblond.	
Directrice générale	Sylvie Samson	poste 202
Inspecteur en bâtiments et en environnement et inspecteur agraire	Paul Pelletier	poste 204
Service incendie	Jacques-Éric Mercier	poste 206
Directeur des travaux publics	Denis Santerre	poste 320
Bibliothèque La Source	Rita Beaulieu	poste 209
Service des Loisirs	Jonathan Jalbert	poste 321
Camping municipal	Bernard Goulet	Tél.: 418 497-1220
Évaluation - MRC de Rivière-du-Loup	Guy Berger	Tél.: 418 867-2485
Policiers ressources	Simon Dufour et Jérémy Ruel	Tél.: 418 862-6303
Urgence	Tél.: 9-1-1	

Horaire du bureau municipal

Du lundi au mercredi

De 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 15 h

Jeudi

de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 17 h

Vendredi

de 9 h à 12 h et de 13 h à 15 h

À partir du 20 mai 2014 voici l'horaire du bureau

Du lundi au mercredi

De 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 15 h

Jeudi

de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 17 h

Vendredi

de 9 h à 12 h

Horaire de l'inspecteur en bâtiments et en environnement Monsieur Paul Pelletier



Mardi: 8 h 30 à 12 h et 13 h à 17 h

Jeudi : 8 h 30 à 12 h

À partir du 22 avril 2014 voici son horaire

Mardi: 8 h 30 à 12 h et 13 h à 17 h

Jeudi: 8 h 30 à 12 h et 13 h à 17 h

Congés Fériés

Veillez prendre note que le bureau municipal sera fermé **le vendredi 18 avril ainsi que lundi le 21 avril 2014** à l'occasion de Pâques.

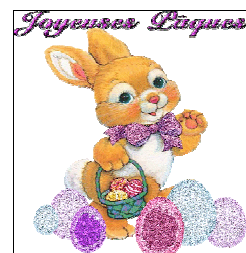
Également, le bureau sera fermé le **lundi 19 mai 2014** pour la Journée Nationale des Patriotes.

Nous vous souhaitons bons congés à tous!

DIRECTION DU JOURNAL
Sylvie Samson

MISE EN PAGE ET PUBLICITÉ
Renée-Claude Leblond

- S** 3 - Notes municipales
- o** 4 - Mot du maire
La téléphonie cellulaire
Taxes municipales
Reçus de taxes
- m** 5 - Le moulin ou Industries Massé & D'Amours
Semaine de relâche
Comité d'embellissement
- m** 6 - Collecte des matières résiduelles et des matières récupérables
Bibliothèque
- a** 7 - Usine à granules
Mot de l'Association des riverains du Lac de la Grande-Fourche
- i** 8 - Projet éolien
Centre d'Action bénévole
- r** 9 - Message Comité saines habitudes de vie
Semaine de la sécurité civile
- e** 10 - Santé Sport Loisirs
11 - Semaine de relâche
12 - Offres d'emplois
13 - Message du Service Incendie
14 - Message de la CDTE
15 - Bénévole de l'année
Le budget
- 16 - Assemblée générale annuelle Caisse populaire de Viger
17 - Coop de solidarité
Mot de l'agente de développement
Cercles des fermières
Mot de l'inspecteur en bâtiment et en environnement
18 - Petites annonces



La date de tombée pour la réception des communiqués est fixée au **14 mai 2014**.
Ceux-ci doivent être acheminés au bureau municipal.
Aucun article ne sera accepté après cette date.

Mot du maire

Bonjour à vous tous,

Lors du dernier Saint-Hubert en bref, je vous souhaitais un bon hiver; j'étais cependant loin de me douter que cet hiver serait aussi long et froid. Quoi qu'il en soit, nous devrions nous en sortir et revoir les fleurs, nos magnifiques lacs et les beaux paysages de Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup.

Pour cette parution, mon mot sera très court et je vous invite à lire cinq (5) articles que j'ai rédigés portant sur des dossiers importants pour votre conseil municipal.

Bonne lecture et au plaisir de vous rencontrer.

Gilles Couture, maire



La téléphonie cellulaire



C'est maintenant vrai, l'installation des tours est terminée et le signal devrait être opérationnel avant la fin de mars.

Cependant, il y aura peut-être des vérifications à faire auprès de votre fournisseur : c'est Bell Canada qui a installé les tours (qui, en passant, sont toutes les deux sur le territoire de Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup) et Bell a une entente avec Telus. Je ne suis pas certain que cette entente existe avec toutes les compagnies. Donc, il se peut, que même avec des tours, votre appareil ne fonctionne pas si votre fournisseur n'a pas d'entente avec Bell.

C'est un gros plus pour notre Municipalité; merci à monsieur Lévesque qui avait travaillé très fort sur ce dossier.



Taxes municipales

Nous rappelons aux contribuables bénéficiant du paiement des taxes en trois (3) versements que la date d'échéance pour le premier était le 19 mars dernier.

Pour le deuxième versement, celui-ci doit être fait au plus tard le **18 juin 2014**.

Dans tous les cas, des frais d'intérêts de 15 % sont exigibles sur les arrérages.

Il est important de mentionner qu'un chèque postdaté est considéré comme un paiement à la date à laquelle il est encaissé.

Avis important concernant les reçus de taxes

Dans le souci constant de protéger notre environnement et dans le but d'alléger les coûts reliés à l'impression et à l'envoi postal des reçus, nous désirons vous informer que depuis janvier 2010, la Municipalité de Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup n'émet plus de reçus de taxes.

Nous vous remercions de votre attention !

Le moulin ou Industries Massé & D'Amours



Au cours de l'hiver, le moulin a été vendu à un homme d'affaires de la région de Québec. La transaction devrait se finaliser au cours du mois d'avril.

Tout en continuant dans la transformation du bois, l'usine changera de vocation et devrait générer entre 10 et 15 emplois localement. C'est une nouvelle très intéressante pour notre milieu qui est en panne d'emplois et dès que nous le pourrons nous vous transmettrons plus d'informations (produits, emplois annuels ou saisonniers, etc.)

C'est un dossier à suivre.

Gilles Couture, maire

Semaine de relâche

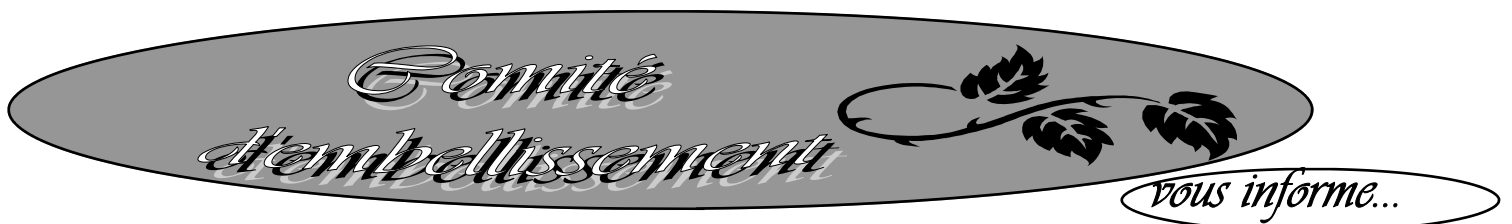
Au début du mois de mars, les élèves de notre Municipalité ont vécu leur semaine de relâche annuelle.

Le comité des loisirs leur avait préparé plusieurs activités pour agrémenter ce congé scolaire.

Au nom du conseil municipal, je désire féliciter tous ces bénévoles qui, accompagnés par notre technicien en loisirs et sa stagiaire ont su offrir des activités variées et intéressantes pour cette occasion tout en assurant un service d'alimentation pouvant compenser la fermeture de notre cantine.

Merci et bravo à chacune et chacun de vous pour votre dévouement envers nos jeunes.

Gilles Couture, maire



Comité d'embellissement de Saint-Hubert

Comme les années passées, des arbres seront remis gratuitement à la population de Saint-Hubert. Nous invitons également les propriétaires de chalet à venir vous procurer quelques arbres.

Nous distribuerons 250 arbres chez Madame Lison Boucher au 86, rue Principale Nord à Saint-Hubert le samedi 17 mai dès 13 h.



Bienvenue à tous !

Continuez d'embellir votre municipalité.

Le comité d'embellissement

Collecte des matières résiduelles et des matières récupérables

Depuis le 3 septembre 2013, la collecte des matières résiduelles se fait en alternance, aux deux semaines et le territoire est divisé en deux secteurs. Voici la description des deux secteurs. Ne pas oublier, qu'à partir du **19 mai 2014 et ce, jusqu'au 3 septembre 2014** inclusivement, la collecte saisonnière (été) des matières résiduelles se fera à tous les lundis pour le secteur 1 et à tous les mercredis pour le secteur 2.

SECTEUR 1

Chemin Taché Ouest;
Chemin Taché Est;
3e Rang du Sud-du-Lac;
Lac de la Grande-Fourche;
Lac Saint-Hubert;
Lac St-François;
Ancienne route 2.



SECTEUR 2

Rues du village, soient rue Bérubé, du Collège, du Domaine-Lavoie, Dumont, Gagné, Industrielle, Mailloux, Massé, Perreault, St-Jean-tiste, du Saint-Rosaire, Simard, de la Source, Principale Nord, Principale Sud;
Rang 1 Est et Ouest;
Rang 4 Est et Ouest;
Rang 5 Ouest (Rivière Petite-Fourche);
5e et 6e Rang;
Route 291 Sud;



AVRIL 2014

D	L	M	M	J	V	S
		1	2		4	5
6		8	9	10	11	12
13		15	16		18	19
20		22	23	24	25	26
27		29	30			

MAI 2014

D	L	M	M	J	V	S
					2	3
4		6	7	8	9	10
11		13	14		16	17
18		20		22	23	24
25		27			30	31



BIBLIOTHÈQUE LA SOURCE

Un endroit où on aime revenir

Bienvenue à tous les lecteurs

Nouveaux livres à la bibliothèque :

- BD d'Astérix chez les Pictes
- 125 ans d'histoire (livre de Saint-Clément)

Invitation spéciale à tous les jeunes, animation lecture le 12 avril, de 9 h 30 à 10 h 30. Parents, amenez vos enfants, c'est gratuit !

Le prochain changement de livres aura lieu le lundi 26 mai 2014.

Demandes spéciales : il est possible de demander des livres qui ne sont pas à la bibliothèque. Les bénévoles se feront un plaisir de les commander pour vous.

La bibliothèque sera fermée les 18 et 21 avril (congé de Pâques) et le 19 mai (journée nationale des Patriotes).



Heures d'ouverture
Lundi de 14 h 30 à 16 h
Mercredi de 19 h à 20 h 30
Vendredi de 19 h à 20 h

**Joyeuses Pâques !
Heureuse fête des mères !**



Pensée
Mère un jour, mère toujours.. Avec le même amour !

Usine à granules

Vous avez probablement entendu à la radio ou lu sur les journaux que le Syndicat des Producteurs Forestiers du Bas-Saint-Laurent, conjointement avec des partenaires belges désirent implanter deux (2) usines de fabrication de granules torréfiées au Bas-Saint-Laurent dont une dans l'ouest de la région.



À partir de cette information, votre conseil municipal, accompagné de la corporation de développement touristique et économique a préparé un dossier afin de présenter Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup comme étant l'endroit idéal pour l'implantation d'une telle usine.

Accompagné de monsieur Max D'Amours, j'ai eu l'opportunité de présenter notre candidature mercredi le 26 février dernier à Rimouski devant les représentants du syndicat et les partenaires belges. Nous avons reçu un très bon accueil et notre proposition a semblé les intéresser. Je sais que nous ne sommes pas les seuls dans la course mais c'est vraiment un beau risque.

Il s'agit d'un projet de 40 \$ millions qui créera de 50 à 75 emplois et qui fonctionnera à l'année. Tout le produit sera transporté au port de Gros Cacouna pour être exporté vers la Belgique. C'est une excellente opportunité pour les milliers de producteurs forestiers privés qui ont souvent de la difficulté à vendre leur produit et c'est un très fort générateur d'emplois pour nos jeunes (ou adultes), ce qui aurait pour effet de revitaliser notre communauté et de créer de la richesse dans notre milieu.

Nous avons la zone industrielle capable de recevoir une telle usine (il faut un terrain d'un minimum de 10 hectares) et nous travaillons à identifier les travaux nécessaires pour les accueillir. Ce terrain est situé à la sortie sud du village, sur la 291, en face de l'entreprise ESF.



C'est un dossier sur lequel nous travaillons très fort. Nous gardons le contact avec le syndicat et les partenaires belges et nous vous tiendrons informés des développements. Nous invitons les producteurs forestiers à nous aider à convaincre leur syndicat que Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup est l'endroit idéal pour eux.

Gilles Couture, maire.

Mot de l'Association des riverains du Lac de la Grande-Fourche

Bonjour amis riverains, avec l'hiver rude que l'on a connu, vivement le printemps.



Nous sommes présentement à régler les derniers détails au sujet de la fête de la pêche, qui se déroulera le vendredi 6 juin pour les élèves de l'école des Vieux-Moulins et le samedi 7 juin pour les enfants et petits-enfants des riverains. Il est encore temps d'inscrire des participants, vous pouvez le faire sur le site de l'association à l'attention de M. André April. Je vous rappelle que les enfants doivent être âgés entre 6 et 17 ans et que suite à cette activité, ils recevront un permis de pêche valide jusqu'à leur majorité. Si vous êtes intéressés à venir donner un coup de main lors de cette activité, communiquez également avec M. April.

Le programme d'entretien des chemins arrive à sa dernière année, je vous invite à en profiter cet été. La procédure est la même, vous devez vous adresser à M. Sébastien Thériault et venir chercher vos formulaires au Marché Richelieu à partir du début juin. Le conseil d'administration est en train de réfléchir sur des moyens d'améliorer ce programme pour les années à venir. Plusieurs propositions sont déjà sur la table, soit subventionner l'aménagement de la bande riveraine, améliorer la signalisation dans nos chemins, subventionner l'entretien des chemins en hiver etc... si vous avez des suggestions je vous invite à en faire part à un membre du conseil d'administration.

En terminant, la réglementation des vidanges de fosses septiques suit son cours, un membre du conseil d'administration siège sur le comité d'élaboration du règlement. Nous avons également eu vent que la réglementation provinciale, en ce qui a trait à la conformité des installations et la mise aux normes de celles-ci, serait en vigueur ce printemps. Les coûts pour ces installations seront alors beaucoup plus élevés que par le passé. Nous vous invitons donc à réaliser vos travaux de mise aux normes dès cette année puisque des subventions gouvernementales sont disponibles pour le faire. Je vous invite à communiquer avec M. Paul Pelletier à la municipalité.

Je vous souhaite un bon printemps et beaucoup de beau temps cet été.

Sébastien Thériault, président



Projet éolien

Actuellement et ce depuis plusieurs mois, nous travaillons avec une entreprise qui désire implanter un parc éolien sur les territoires de Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup et de Saint-Honoré (rassurez-vous, il ne s'agit pas de Trans-Canada pour ceux qui s'en souviennent). Nous savons que Saint-Hubert présente un excellent potentiel éolien (il vente souvent chez-nous).

L'exploitation de l'énergie éolienne est intéressante à plusieurs points de vue : tout d'abord, il s'agit d'une énergie propre et qui ne nous prive pas d'autres ressources. De plus, c'est profitable à la fois pour les propriétaires terriens et pour la Municipalité. Des redevances annuelles sont versées dans les deux cas et nous souhaitons que ce projet soit accepté à l'intérieur du dernier appel d'offres d'Hydro-Québec. Nous devrions le savoir vers la fin de 2014 ou au début de 2015.

Si la compagnie reçoit l'accord de tous les propriétaires de lots visés, il y aura une consultation publique à la fin du printemps ou au début de l'été.

La compagnie porte le nom d'ENERFIN et je peux vous assurer, pour les avoir rencontrés à plusieurs reprises, que leur façon de faire est très correcte et je crois que nous pouvons leur faire confiance. J'encourage donc les propriétaires de lots concernés à participer à ce projet de développement municipal. N'oublions pas que plus nous pourrions recevoir de revenus extérieurs, plus nous pourrions réaliser de choses dans notre Municipalité.

Gilles Couture, maire.



Le bénévolat dans un domaine qui vous intéresse, c'est toujours possible.

Le Centre d'action bénévole des Seigneuries vise un accueil chaleureux et dynamique pour tous ses bénévoles actuels et futurs. Le but principal est de venir en aide à ses bénéficiaires. Ils sont toujours reconnaissants de vous voir en pleine forme et rempli d'attention pour eux, que de plaisir et de tendresse ils reçoivent avec vous.

Vous aimeriez vous impliquer comme nouvel arrivant dans notre équipe, vous voulez découvrir nos services d'aide? Super! Nous sommes là pour vous renseigner et vous donner le goût du bénévolat.

Le centre d'action bénévole des Seigneuries qui couvre toutes les municipalités de la MRC de Rivière-du-Loup est toujours en quête d'inscription de nouveaux bénévoles et ce pour chacune des ses municipalités. Les services suivants sont toujours offerts et vous donnent un choix selon vos goûts et vos intérêts :

- Accompagnement-transport
- Popote roulante
- Repas communautaire
- Café-rencontres
- Visites d'amitié
- Vie-active à domicile
- Aide aux formulaires/déclarations d'impôts
- Programme Pair
- Grand-maman tendresse

Vous aimeriez partager quelques heures dans un ou des services présentés parce que vous croyez à l'entraide, vous y voyez une occasion de faire partie d'une équipe dynamique? Alors n'hésitez pas à nous téléphoner il nous fera plaisir de bien vous informer :

Tel. : 418-867-3130 poste 215



Message du Comité saines habitudes de vie de la MRC de Rivière-du-Loup

IMAGE CORPORELLE

Avec votre adolescent, défiez le mythe du corps idéal : les images des mannequins vedettes dans les médias ne représentent pas la réalité. Eh non, elles sont retouchées! Comme il est, votre ado est parfait! Vos commentaires comptent : faites-lui des compliments sur ses qualités et sur ses réussites. Et... en tant que parents, donnez donc l'exemple auprès de votre ado en mangeant mieux et en bougeant plus! Une vivifiante communication de votre Comité saines habitudes de vie MRC de Rivière-du-Loup.

JARDIN (JARDINER)

Avoir le pouce vert, ça s'apprend dès le plus jeune âge! Manger frais, de la terre de votre jardin potager à votre assiette. C'est écolo, c'est bio, c'est santé et... on peut le faire en famille! Cultiver des légumes, c'est aussi comprendre comment fonctionne la vie et une fois à table, votre petit gastronome sera fier de partager une assiette de ses légumes. À quand votre projet jardin? Bon appétit! Une vivifiante communication de votre Comité saines habitudes de vie MRC de Rivière-du-Loup.

Semaine de la sécurité civile

Du 4 au 10 mai 2014, la Semaine de la sécurité civile se déroulera sous le thème « *La nature ne pardonne pas! Ne soyez pas à sa merci!* » pour rappeler que le Québec n'est pas à l'abri des sinistres, comme des vents violents, une inondation ou un tremblement de terre.

En tant que citoyen, j'ai des responsabilités. Je m'informe sur les sinistres qui peuvent se produire dans ma localité. Je me prépare aussi à y faire face. Par exemple, j'ai en tout temps chez moi assez d'eau et de nourriture non périssable pour au moins 3 jours.

Pourquoi 3 jours ?

Lors d'un sinistre, je pourrais avoir à me débrouiller sans services essentiels comme l'électricité ou l'eau potable. Ma réserve d'eau et de nourriture me permettra de subvenir à une partie de mes besoins pendant au moins 3 jours.

Vents violents

Et si ça arrivait près de chez-vous ?

18 h. Vous prenez l'apéro dehors après une bonne journée de travail. Tout à coup, le ciel s'assombrit, le vent se lève, les éclairs et les coups de tonnerre se rapprochent. Vous rentrez rapidement à la maison, sentant le danger se pointer à l'horizon.

De plus en plus d'épisodes de vents violents sont recensés au Québec. En moyenne, on en dénombre plus d'une centaine par été, surtout dans la grande région de Montréal. Quant aux tornades, habituellement rares au Québec, elles ont frappé quelques régions à l'été 2012.

Des vents destructeurs

Les 19 et 20 juillet 2013, le sud du Québec a connu des orages et des vents très violents causant un décès et quelques blessés. De plus, d'énormes dégâts matériels ont été signalés. Des vents de plus de 100 km/h ont renversé de nombreux arbres et lignes électriques, privant d'électricité jusqu'à 500 000 foyers en Outaouais, dans les Laurentides, en Montérégie, au Saguenay-Lac-Saint-Jean et dans l'agglomération de Montréal. En attendant le rétablissement du courant, les citoyens les plus prévoyants ont pu compter sur leurs réserves d'eau et de nourriture, tout comme des articles utiles en cas d'urgence (lampe de poche, radio à piles, etc.). La solidarité entre voisins en a aidé plus d'un!

Comment se préparer?

Renseignez-vous sur les risques dans votre région : www.securitepublique.gouv.qc.ca/securite-civile/se-preparer-aux-sinistres/sinistres/cartes-sinistres.html

Apprenez quoi faire en cas de vents violents : <http://www.securitepublique.gouv.qc.ca/securite-civile/se-preparer-aux-sinistres/sinistres/vents-violents.html>

Source : Ministère de la Sécurité publique du Québec

Vents violents ou tornade?

On parle de **vents violents** lorsque...

- * les vents soufflent à 70 km/h ou plus pendant au moins une heure
- * surviennent des rafales de 90 km/h ou plus

On parle de **tornade** lorsque...

- * les vents violents forment un tourbillon à la base d'un nuage orageux (cumulonimbus)

Échelle de Fujita

Graduée de F0 à F5, cette échelle sert à établir l'intensité des tornades en fonction des dégâts causés. Pour une force de F0, on parle de légers dommages aux cheminées, aux toitures, aux fenêtres et aux arbres. Une tornade évaluée à F1 peut déraciner des arbres et renverser des automobiles. À F5, les maisons sont rasées.

Épisodes récents de tornades au Québec

- * Mont-Laurier (F0), 31 octobre 2012
- * Godmanchester en Montérégie (F1), 8 juin 2012
- * Saint-Benoît-de-Mirabel (F1) et Brownsburg-Chatham (F0), 25 mai 2012
- * Mont-Laurier (F0), 4 août 2009
- * Région de Lanaudière (F1), 29 juin 2008
- * Aylmer (F3), 4 août 1994

Offres d'emploi

Surveillez les offres d'emploi qui seront publiées bientôt pour le camp de jour et le camping de la plage.

Inscriptions au camp de jour

Surveillez les inscriptions au camp de jour. Les formulaires seront distribués aux enfants à l'École. Communiquez avec moi pour plus d'informations.

Fête Nationale

Prenez note que nous fêterons la St-Jean-Baptiste le 23 juin. Programmation à venir dans le prochain Saint-Hubert en bref!



Jonathan Jalbert
Technicien en loisirs:
497-3394 ext 321

*Un jour de loisir, c'est un jour
d'immortalité. - Proverbe chinois*

Soccer Été 2014

Nous sommes à la recherche d'entraîneurs et d'arbitres de soccer pour l'été 2014. Les volontaires recevront des formations selon leurs disponibilités. Nous souhaitons avoir au minimum un entraîneur pour chaque catégorie (4-6 ans, 7-9 ans, 10-12 ans). Le travail d'entraîneur consiste à préparer et donner une pratique par semaine pendant 7 à 8 semaines et assister à 6 parties régulières et un tournoi. Si cela vous intéresse, contactez-moi le plus tôt possible!

Défilé des tendances 2014

Le 17 mai à 19 h 30 au gymnase de l'École des Vieux-Moulins de St-Hubert se déroulera le Défilé des tendances 2014. Plus de 40 modèles défileront pour vous présenter les tendances en coiffure, maquillage et vêtements pour l'été 2014. Ambiance et surprises sont au rendez-vous! Procurez-vous vos billets auprès de Stéphanie Lagacé, au Super Soir St-Hubert, chez les coiffeuses participantes ou au centre des loisirs au coût de 15 \$ en pré-vente.

À surveiller dans la prochaine édition :

Programmation estivale, inscriptions pour ligues sportives (tennis, volleyball, hockey boule extérieur, balle donnée, etc.), fête des voisins, inauguration des terrains sportifs et plus!





Semaine de relâche 2014

Photos par Raphaël Morin

Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup

10, rue du Saint-Rosaire, Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup (Québec)

Offre d'emploi

Sauveteur - Camping Municipal

La Municipalité de Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup est à la recherche d'un(e) surveillant(e) pour le camping municipal (niveau de la plage)

Nombre de poste(s) à combler : 1

Lieu de l'emploi : Plage municipale et camping du lac de la Grande-Fourche de Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup.

Exigences :

- Être âgé(e) de 16 ans ou plus;
- Être en bonne condition physique;
- Avoir de la facilité à travailler avec le public;
- Avoir de l'entregent, être dynamique et responsable;
- Détenir un cours de premier secours, RCR, est obligatoire;
- Détenir un cours de sauveteur national (plage ou piscine);

Sommaire des responsabilités :

- Effectuer la surveillance de l'aire de baignade;
- Compléter les rapports et les statistiques demandés par le Conseil municipal;
- En cas de mauvaise température et en dehors des heures de baignade, effectuer toutes autres tâches connexes sur le site du camping;
- S'assurer de la sécurité des lieux et des équipements;
- Animer un atelier de sensibilisations pour le camp de jour;

Nombre d'heures par semaine : 35 heures par semaine, de jour, sur semaine et les fins de semaine. L'horaire est variable selon la température.

Salaire : 14,00 \$ de l'heure

Durée de l'emploi : 7 semaines débutant le 23 juin au 8 août 2014

Date limite de mise en candidature : 30 mai 2014 à 15 h

Le (la) candidat(e) désirant postuler doit adresser sa candidature à :

Mme Sylvie Samson, directrice générale
10, rue du Saint-Rosaire
Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup(Qc) GOL 3L0
Télec. : (418) 497-1187
Courrier électronique : sylvie.samson@sthubertmdl.qc.ca

Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup

4, rue Collège, Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup (Québec)

Offre d'emploi

Coordonnateur(trice) (1)

Animateur(trice) (2)

Aide-animateur(trice) (2)

Camp de jour Service des loisirs St-Hubert inc.

Nombre de postes à combler : 5

Lieu de l'emploi : Centre des Loisirs St-Hubert-de-Rivière-du-Loup

Exigences :

- Être âgé(e) de 15 ans ou plus;
- Être en bonne condition physique;
- Être capable de travailler en équipe;
- Être habile dans les sports, la danse, le chant et le théâtre;
- Avoir de la facilité à travailler avec le public;
- Avoir de l'entregent, être dynamique et responsable;

Sommaire des responsabilités :

- Planifier, organiser et animer des activités en faisant preuve de créativité;
- Être en mesure de faire de la discipline;
- Respecter l'horaire établi;
- S'assurer de la sécurité des lieux et des équipements;
- Respecter la structure du camp de jour et être prêt à s'investir pour offrir un service de qualité et d'encadrement exemplaire;

Nombre d'heures par semaine :

Coordonnateur et animateur : 30 à 32 heures par semaine

Aide-animateur : 15 heures par semaine

De jour sur un horaire pouvant varier entre 8 h et 17 h.

Salaire : 10,35 \$ de l'heure

Durée de l'emploi : 7 semaines débutant le 23 juin au 8 août 2014

Date limite de mise en candidature : 23 mai 2013 à 17 h

Le (la) candidat(e) désirant postuler doit adresser sa candidature à :

M. Jonathan Jalbert, technicien en loisirs
4, rue du Collège
Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup(Qc) GOL 3L0
Télec. : (418) 497-1187
Courrier électronique : loisirsh@hotmail.com

Panne de courant

par Jacques-Éric Mercier, dir. Caserne 19



En cas de panne de courant en hiver

Les pannes d'électricité sont normalement de courte durée. En hiver, en cas de longues pannes, les inconvénients sont plus graves pour votre santé et votre sécurité. Que devez-vous faire si vous perdez l'électricité quelques heures ou plusieurs jours?

Comment se préparer à une panne de courant

Gardez chez vous dans un endroit sûr :

- une lampe de poche et des piles de rechange; une radio à piles;
- des chandelles ou une lampe à l'huile et le combustible recommandé;
- un réchaud à fondue et le combustible recommandé; un briquet ou des allumettes ;
- Si vous possédez un poêle à bois ou un foyer, approvisionnez-vous en combustible. Installez un **avertisseur de monoxyde de carbone** et vérifiez régulièrement son bon fonctionnement.



Que faire pendant une panne de courant?

- Baissez les thermostats au minimum, écoutez les nouvelles à la radio.
- Débranchez tous les appareils électriques et électroniques, sauf une lampe par étage, afin d'éviter une surtension des appareils au retour du courant.
- N'ouvrez pas inutilement la porte du réfrigérateur ou du congélateur. Les aliments se conserveront ainsi durant 24 à 48 heures.

Prenez garde... Plusieurs appareils augmentent le **risque d'incendie** et dégagent du **monoxyde de carbone**, un gaz inodore, incolore et mortel.

N'utilisez jamais à l'intérieur des appareils de chauffage, d'éclairage ou des poêles conçus pour l'extérieur ou pour le camping comme les barbecues au charbon de bois ou au propane, les chauffeuses de camping ou les poêles au propane.

Si vous utilisez une génératrice

- Suivez les instructions du fabricant.
- Branchez les appareils électriques de préférence sur les prises de la génératrice;
- Fermez l'interrupteur principal de courant (*OFF*) avant de brancher la génératrice.
- Installez-la à l'extérieur, sur une base surélevée et non par terre, en l'abritant des intempéries.
- Respectez la capacité de courant de l'appareil.
- Arrêtez la génératrice et laissez-la refroidir tous les huit heures et avant de refaire le plein.
- Assurez-vous que les câbles ne touchent pas l'eau et que les pinces de branchement sont fixées aux bornes de la boîte à fusibles. Dans le doute, consultez votre fournisseur et faites un essai avant une panne.
- Assurez-vous que les gaz d'échappement ne reviennent pas dans votre domicile par une fenêtre ou un soupirail.



Que faire lorsque l'électricité revient?

- Assurez-vous que le chauffe-eau est rempli avant de rétablir le courant.
- Si vous aviez branché une génératrice, arrêtez-la et débranchez-la avant de mettre l'interrupteur principal de votre résidence à la position ouverte (*ON*).
- Ouvrez l'entrée d'eau et les robinets pour laisser l'air s'échapper.

Pour plus d'informations, consultez le site internet d'URGENCE QUÉBEC ou du Ministère de la SÉCURITÉ PUBLIQUE



Programme d'encouragement à la construction, la rénovation et la restauration

Volet 1 : Construction

Bâtiments admissibles : bâtiment principal à vocation résidentielle, commerciale, industrielle, ou récréotouristique.

Comment être admissible : Le propriétaire doit compléter sa demande d'aide financière lors de la demande du permis de construction auprès de l'inspecteur en bâtiment.

Le montant de la contribution accordée : est égal à l'augmentation des taxes foncières de la nouvelle construction suite à une nouvelle évaluation de l'immeuble, soit 100 % la première année, 100% la deuxième année et 50% la troisième année.

Le remboursement : se fait seulement *après le paiement total des taxes* et doit être approuvé à la réunion du mois de la CDTE

Date de dépôt de la demande : en tout temps

Volet 2 : Rénovation et restauration

Bâtiments admissibles : tous les bâtiments (résidentiels, commerciaux et récréotouristiques) dont l'année de construction est inférieure à 1950

Comment être admissible : Le propriétaire doit compléter sa demande d'aide financière auprès de l'agente de développement après l'émission du permis de rénovation. Un comité analysera la demande et une lettre sera acheminée en cas de refus ou d'acceptation.

Le montant de la contribution accordée : est de *2500\$ maximum par projet* sans jamais dépasser 30% des coûts réels du projet

Le remboursement : Si le projet est accepté, le remboursement se fait seulement *après que la totalité des travaux soit terminée et que l'agente de développement ait eu une copie des factures du projet*. Il doit être approuvé à la réunion du mois de la CDTE

Date de dépôt de la demande : avant le **1^{er} juin de chaque année.**

Volet 3 : aide au démarrage d'entreprise

Projets admissibles :

Création un minimum de 1 emploi;

Domaine où la concurrence locale est faible;

L'achat d'une entreprise existante peut être admissible dans la mesure où un plan d'affaires est présenté au comité.

Comment être admissible : le promoteur doit présenter un projet viable à long terme (plan d'affaires) et prouver qu'un ou des partenaires financiers s'impliquent dans le projet (CLD, SADC, institution financière). Le projet doit être déposé au bureau de l'agente de développement. Un comité analysera la demande et une lettre sera acheminée en cas de refus ou d'acceptation.

Le montant de la contribution accordée : est de *3000\$ maximum* par projet en *subvention* et *5000\$ maximum* par projet *en prêt*.

Le paiement : se fait seulement *au 1^{er} jour d'opération de l'entreprise* et doit être approuvé à la réunion du mois de la CDTE.

Remboursement du prêt : à la première année de démarrage il n'y aura ni paiement ni intérêt. À l'anniversaire du prêt, le taux préférentiel du partenaire financier + 2% s'appliquera au montant du prêt.

Dates de dépôt de la demande : janvier, avril, juillet, octobre

Bénévole de l'année

Danielle Malenfant, bénévole de l'année : quel honneur combien mérité!

Depuis son jeune âge, Danielle s'implique dans plusieurs causes, que ce soit au niveau familial ou communautaire.

Suite au départ tragique de son fils et de celui de son conjoint quelques mois plus tard, elle a su relever le défi de garder leur mémoire vive en restaurant le « tournoi de golf Laurier et Tommy Plourde ». Pour la dixième édition, Danielle planifie, organise et supervise ce tournoi qui a lieu au début d'août et elle en remet les profits en parts égales à la Fondation de l'école des Vieux-Moulins et au Comité des Loisirs. Sa participation aux deux pièces de théâtre en tant que comédienne et co-metteuse en scène nous montre la diversité de son bénévolat. Son leadership lui permet de s'entourer d'une équipe formidable, mais elle ne craint pas le travail et sait relever les défis.

Sans être membre d'un conseil d'administration, elle accepte avec plaisir de s'impliquer dans les sous-comités pour lesquels elle est sollicitée. Toujours très occupée, elle trouve du temps pour être « mamie de dépannage » pour ses petits neveux et nièces, excellent moyen selon elle de recharger ses batteries.

Ce qui la motive à continuer : remettre aux jeunes ce qu'elle a reçu pendant sa carrière d'enseignante. Dans une municipalité comme Saint-Hubert, le bénévolat est une nécessité et croyez-moi, pour Danielle, s'impliquer est devenu un mode de vie.

Félicitations, Danielle!

LE BUDGET: COMPTER, ÇA VAUT LE COUP!



Autrefois, on produisait en famille presque tout ce qu'on mangeait, sinon, on allait voir notre cousin à la campagne. Aujourd'hui, on vit de plus en plus en ville et on achète presque tout ce qu'on mange; ça prend des sous pour nourrir sa famille.

Quand nos revenus sont moins élevés, c'est encore plus important de planifier nos achats. Il faut faire des choix, des sacrifices, mais on développe aussi des qualités importantes, de la débrouillardise, de la rigueur, de l'imagination, pour réussir à boucler notre semaine ou notre mois.

Planifier, calculer son budget, utiliser des ressources alternatives (jardin, cuisine collective, recettes économiques, etc.) permet de reprendre un contrôle sur notre alimentation! Que l'on soit fortuné ou à faible revenu, on peut devenir maître de la façon dont on choisit de garnir notre assiette.



Avis de convocation

Assemblée générale annuelle de votre Caisse populaire de Viger

Quand : Mercredi le 30 avril 2014

Endroit : Église de St-Hubert

Heure : 19 h 30

****Pour vous étudiant**, comme par les années passées, vous pouvez vous inscrire au tirage d'une des nombreuses **Bourses d'études** qui seront remises le soir de l'assemblée. Pour vous inscrire, envoyez-nous un courriel via le site de la Caisse au : www.desjardins.com/caissedeviger ou bien en personne à l'un des 3 centres de services **avant le 17 avril 20 h.**

**** Un transport sera disponible (gratuitement) avec un départ de l'Église de St-Modeste à 18 h 45, de St-Épiphanie à 19 h et de St-François Xavier-de-Viger à 19 h 15. Réservez vos places au 418-497-3901.**

Bienvenue aux membres!

.....
Siège social
10, chemin Taché Ouest C.P. 7
Saint-Hubert de Rivière-du-Loup (Québec)
G0L 3L0
Téléphone : (418) 497-3901
Sans frais : 1-888-497-3901
Télécopieur: (418) 497-2844

Centre de services
190, rue Viger C.P. 40
Saint-Épiphanie (Québec)
G0L 2X0
Téléphone: (418) 862-4562
Sans frais : 1-888-497-3901
Télécopieur : (418) 862-4671

Centre de services
331, rue principale
Saint-Modeste (Québec)
G0L 3W0
Téléphone : (418) 862-3754
Sans frais : 1-888-497-3901
Télécopieur : (418) 862-5300



Coop de solidarité
Santé SAINT-HUBERT

Attention! ... Attention!

C'est la période la plus importante de l'année pour **Votre Coop de solidarité Santé de Saint-Hubert** et aussi pour **Votre santé!**

Le besoin de nouveaux membres cotisants et le renouvellement de votre cotisation annuelle sont **urgents** afin d'assurer la continuité des services offerts à votre Coop.

L'année 2014 sera une année très importante!

La participation financière de la communauté de Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup et des communautés environnantes est **primordiale**. C'est pourquoi dès le 1er mai 2014 s'amorcera une **campagne de financement**.

Si nous voulons être en mesure de conserver les services offerts et en développer de nouveaux et d'acquies les services d'autres professionnels, il faut que chacun de nous s'implique et agisse sérieusement.

Nous sommes convaincus que chacun de vous est conscient de la grande importance des services que nous avons acquis et de leur fragilité. Reconnaissons la grande chance et l'opportunité exceptionnelle que nous avons comme communauté en milieu rural d'avoir à proximité tous ces professionnels qui ont à cœur Notre Santé : médecin, infirmières, chiropraticien, nutritionnistes et kinésithérapeutes.

Pensez à ce que Votre Coopérative de solidarité santé de Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup peut faire pour vous, mais aussi à ce que vous pouvez faire pour votre coop!

*Pierre Soucy, Président du conseil d'administration
Yolaine Beaulieu, directrice générale par intérim*

Mot de l'agente de développement

En avril, des changements seront apportés à la structure d'animation rurale, l'équipe passera de six agents et une coordination à trois agents et une coordination.

Alors, c'est avec regret que je terminerai mon mandat le 28 mars 2014.

Je tiens à vous mentionner que ce fut un réel plaisir de travailler pour votre belle municipalité et avec les gens qui la définissent.

Vous serez bientôt informés de l'agent de développement qui prendra la relève. Je suis assurée que cette personne a toutes les compétences pour vous accompagner à la réalisation de vos projets de développement.

Au plaisir de vous revoir

Annie Côté

Mot de l'inspecteur en bâtiment et en environnement

Puits et installations septiques du nouveau

Creusage d'un puits, règlement Q-2, r.6, normes actuelles et nouvelles

L'entrepreneur en excavation (comme le foreur de puits) qui creuse un puits de surface est tenu de se conformer à ce règlement

1. Il y a toujours l'obligation de présenter à la municipalité une demande de permis avec un plan précis de l'emplacement. Art.3
2. L'entrepreneur qui exécute les travaux doit détenir la licence appropriée de la RBQ (annexe1).
3. L'entrepreneur doit présenter un rapport de forage (art.20), avec tous les renseignements prévus à l'annexe 1.
4. Le propriétaire doit : entre le deuxième et le trentième jour suivant la mise en marche de l'équipement de pompage, faire faire toutes les analyses prévues selon les paramètres énoncés à l'article 21.
5. Vous pouvez contacter la municipalité pour l'adresse d'un laboratoire accrédité.
6. Une sanction administrative de 500 \$ (2 500 \$ si le demandeur n'est pas une personne physique) peut être imposée par le MDDEFP si ces analyses ne sont pas effectuées. (Ajout au règlement).

D'autres amendes très importantes sont prévues pour un entrepreneur qui ne respecte pas le règlement de captage à la lettre.

Installations septiques

Pour ce qui est du règlement sur les installations septiques, tel qu'annoncé, une gamme de modifications très importantes est actuellement à l'étude. Ces modifications devraient entrer en vigueur avant l'été 2014.

Voir les règlement sur internet : [google](#) : Q-2, r.6, et Q-2, r.22

Paul Pelletier

Inspecteur en bâtiment et en environnement

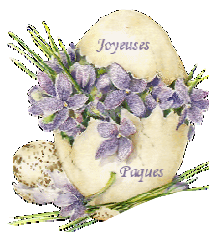
**Le Cercle de Fermières Saint-Hubert
fera son exposition annuelle
le jeudi 15 mai 2014
de 19 h à 21 h à la salle l'Horizon.**

**Nous vous invitons et espérons
que vous y viendrez en grand nombre.**

Julie-Anne Pellerin
Responsable des communications



ANNONCES



Tu es en recherche d'emploi?

Viens nous rencontrer,
nous pouvons t'aider!

96% de nos membres ont trouvé
l'emploi désiré à l'intérieur de
3 semaines.

Nous pouvons vous aider que ce soit pour rédiger un
curriculum vitæ, consulter nos listes d'employeurs, vous
outiller dans vos démarches, répondre à vos questions, etc.

N'hésitez pas à venir nous rencontrer au 61, rue Lafontaine
à Rivière-du-Loup ou contactez-nous au
418 867-8685.

La municipalité de
Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup
utilise la nouvelle orthographe
dans ses textes



Rappel

Distribution de trousse d'économie d'énergie et de consommation d'eau gratuite

En fonction des objectifs visés pour les prochaines années
à la stratégie québécoise d'économie d'eau potable et afin
d'y répondre efficacement, la Municipalité de Saint-
Hubert-de-Rivière-du-Loup a entrepris des actions et trou-
vé des incitatifs financiers, notamment en offrant aux rési-
dents des produits d'efficacité énergétique permettant
d'économiser l'eau à domicile.

**Pour un premier essai, la Municipalité remettra aux
cinquante (50) premiers citoyens qui en feront la de-
mande, une trousse d'économie d'eau potable préparée
par Solutions Ecofitt.**

Pour les abonnés du réseau d'aqueduc, cette trousse vous
est offerte **gratuitement** (limite 1/ résidence). Pour les
citoyens ayant leur puits privé, cette trousse est en vente
au cout de 15 \$ taxes incluses.

Cette trousse contient :

- Pomme de douche à débit réduit qui permet d'éco-
nomiser 20 % plus d'eau qu'une pomme de douche
standard;
- Aérateur pour robinets;
- Un sac de réservoir de toilette permettant d'écono-
miser à chaque chasse d'eau;
- Des pastilles de teinture pour la détection de fuites.

Cette trousse de base vous permet une économie d'eau de
plus de 40 % et plus de 770 kWh/année soit une économie
d'environ 55 \$.

Pour vous inscrire et obtenir une trousse, vous devez
communiquer avec la Municipalité au
numéro 418-497-3394 poste 200



Ouverture

Horaire

Coiffure

Mardi : 9 h à 16 h 30

Jedi : 10 h à 20 h 30

Vendredi : 8 h à 16 h 30

Samedi : 8 h à 12 h

Multi-Créations

27 chemin taché EST

St-Hubert

418-497-1683



Coiffure unisexe
et enfant

Pour tous les nouveaux
clients un escompte de

10%

Au plaisir de vous voir

Nadine Thériault



Coiffure Multi-Créations



La où la beauté est créée
Propriétaire: Nadine Thériault
Tél.: 418-497-1685

Massothérapie Harmonie Corporelle



Suzie Malenfant
Massothérapeute agréée
418 497-3000

29, chemin Taché Ouest, Saint-Hubert

Déco Centre

La Maison du Tissu

- Couvre-plancher
- Tissu - Literie
- Store - Toile
- Confection de draperie
- Consultation en boutique ou à domicile

418 816-1193
80, rue Lafontaine Rivière-du-Loup (Québec) G5R 2Z7

Cécile Guérette

Frites - Pizza - Liqueur
Hamburger - Hot dog
et encore plus...

Chez Madame Cantine

48, Principale Nord • St-Hubert • GOL 3L0
418 497-2145

Atelier de Soudure Laurier Plourde et fils inc.

Gilles Dumont, prop.

11, rue du Collège
St-Hubert de Rivière-du-Loup
(Québec) GOL 3L0

Tél.: 418 497-2327
Fax: 418 497-1174
Cell.: 418 860-8850

Courriel: gillesdumont@xplornet.ca

2 places d'affaires pour mieux vous servir

Buro PLUS

LE GRAND RÉSEAU D'ICI

RIVIÈRE-DU-LOUP CLAVIGRAPHIE (1979) LTÉE

RÉGIS BERNIER
DIRECTEUR GÉNÉRAL

Tél.: (418) 862-7234
Fax: (418) 862-4457

C.P. 400 - 383, rue Lafontaine, Rivière-du-Loup (Québec) G5R 3Y9
rdclav@qc.aira.com

160, rue Principale
Saint-Cyprien, QC GOL 2P0
Tél.: 418 963-2647
1 800 463-4449

235, route 291
Cacouna, Qc GOL 1G0
418 867-1441

www.alcideouellet.com

TREMBLAY BOIS MIGNAULT LEMAY
S.E.N.C.R.L.

Yves Boudreault
Avocat

Groupe Municipal • Environnement • Expropriation

Iberville Un, bureau 200, 1195, av. Lavigerie,
Québec, QC G1V 4N3
Tél.: 418-658-9971 • Cell.: 418-563-3670 • Téléc.: 418-656-6766
yboudreault@tremblaybois.qc.ca - www.tremblaybois.qc.ca

CENTRE D'APPRENTISSAGE CLÉ

www.alphaclé.com

FORMATIONS
français • mathématiques
informatique • autobiographie
aide aux devoirs parent/enfant
éveil à la lecture

189, rue Principale
Saint-Cyprien QC
GOL 2P0
418 963-1603

Transport Saindon

Transport de gravier, de concassé, de terre...

106, chemin des Lys
St-Hubert-de-Rivière-du-Loup
Qc, GOL 3L0

Égide : 418-497-1678
Rémi : 418-497-2959

ANDRÉ HÉLIE

andrehelie@camionhelie.com

VÉHICULES INCENDIES / FIRE TRUCKS

Tél.: 450 759-4833
Cell.: 450 547-8649
Fax: 450 759-5685

1080, Chemin des Prairies,
Joliette (Québec) Canada J6E 0L4
www.camionincendie.com

LE SPECIALISTE

9045-2657 QUÉBEC INC.
GARAGE GASTON DUBÉ

122, Grande Ligne Nord
St-Cyprien (Québec) GOL 2P0

GASTON DUBÉ
Propriétaire

Tél.: 418 963-5088 • Cell.: 418 863-2988 • Fax: 418 963-6461
Sans frais: 1 866 963-5088 • Rés.: 418 963-7036

- Frains
- Suspension
- Silencieux
- Injection
- Mécanique générale
- Pliage de tuyaux sur place
- Air climatisé
- Vente d'auto usagée

AUTO GASTON DUBÉ

Les Ateliers S.R.M.

DIVISION CHARIOTS ÉLÉVATEURS

Réparation • Location • Vente • Livraison •

www.ateliersrm.com

MÉCANIQUE GÉNÉRALE - MOTEUR
TRANSMISSION - DIFFÉRENTIEL
FREINS ABS - AIR CLIMATISÉ
HOSE HYDRAULIQUE - SOUDURE

Le spécialiste en véhicule lourd

5, rue David
Trois-Pistoles QC GOL 4K0

Christian Ouellet
Sophie Gamache

Mandataire de la SAAQ
Service 24 h

418-851-2680 Garage
418-714-1674 Cell.
418-851-4586 Fax

RONA RIVIÈRE-DU-LOUP

30 RUE DU CARREFOUR
RIVIÈRE-DU-LOUP(QC)(418)867-7662
WWW.RONARDL.COM

VINCE MÉCANIQUE

27, chemin Taché Est
Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup
G0L 3L0
418 497-1683

VINCENT LAGACÉ
Mécanicien



Anti-rouille, esthétique d'auto,
remplacement de pare-brise,
installation de pneus.

Me André Lagacé, LL.B., D.D.N.,
Notaire et conseiller juridique

436, rue Lafontaine
Rivière-du-Loup (Québec) G5R 3B8

Téléphone : (418) 867-1876
Télécopieur : (418) 867-1114

Desjardins
Caisse populaire
de Viger

Siège social : 10, chemin Taché Ouest, St-Hubert (Québec) G0L 3L0
Centres de services : 331, rue Principale, St-Madeste (Québec) G0L 3W0
190, rue Viger C.P. 40, St-Éphane (Québec) G0L 2X0
418 497-3901 - WWW.DESJARDINS.COM - 1 800 CAISSES

Affiliée à Desjardins Entreprise du Bas-Saint-Laurent - 418 863-4058

Portable disponible en caisse pour vos transactions en ligne
La Caisse populaire Desjardins de Viger
Partenaire accessible en tout temps



Toiletage « Doux-Boils »

Tonte et toiletage pour chiens & chats

PENSION

Propriétaire:

Johanne Beaulieu

99, Principale Nord
Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup, (QC)
G0L 3L0
Tél.: 418-497-1342

AJC ÉLECTRIQUE

2005 Inc.



179, Commerciale
Saint-Louis-du-Hal Hal (Qc)
G0L 3S0

Résidentiel
Commercial • Industriel
R.B.Q.: 8327-6279-53
Entrepreneur électricien

Aurèle Ouellet, prop.
Tél.: 418-854-3247
Télé.: 418-854-6207

Nettoyage Multi-Pro Inc.

101, rue Principale
Saint-Antonin, Qué.
G0L 2J0
Tél.: (418) 862-1743
Fax: (418) 862-6229

- *Vente de produits et d'équipements d'entretien
- *Vente et réparation de laveuses à pression
- *Nettoyage de tapis et Mobilier

Distributeur autorisé:

Karcher
Huguette & Berthier Kirouac

Casse-croûte chez Dino

Pizza
Crème molle
Menu travailleurs



La Marquis pour vos services!
Nancy Marquis propriétaire

57, chemin Taché ouest, Saint-Hubert 418 497-2224

PIÈCES D'AUTO M. MICHAUD INC.



PIÈCES D'AUTO

36, Taché Ouest
Saint-Hubert de Rivière-du-Loup
(Québec) G0L 3L0

- Huiles industrielles
- Huiles à moteur
- Outillage

STIHL
VENTE D'APPAREILS STIHL

Tél.: 418 497-2478
Fax: 418 497-2903

LES VARIÉTÉS DU CANTON

Ginette Michaud, propriétaire

Courges Fines herbes
Tomates Concombres Boîtes à fleurs
Jardinières

524, Rang 5&6
Saint-Hubert de Rivière-du-Loup
G0L 3L0

Tél.: (418) 497-2614
Fax: (418) 497-1222
Courriel: ginette2000@explornet.ca

GARAGE SOUCY INC.

STIHL
SERVICE POUR PRODUITS STIHL

TECH-NET
Professionnel
DE L'AUTO

36, Taché Ouest
Saint-Hubert de Rivière-du-Loup
(Québec) G0L 3L0

Tél.: 418 497-3535



Les Entreprises M. April Inc.

88, des Jonquilles

Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup, G0L 3L0

Téléphone : 418-497-1732 ou cellulaire au 418-714-3744

Mini excavation, terrassement, drainage, réparation de chemins,
fosses septiques, champs d'épuration, marteau hydraulique

N'hésitez pas à nous contacter, il nous fera plaisir de vous servir.

À noter que ces deux types de machineries sont sur chenilles de caoutchouc.

ABATTOIR • BOUCHERIE DENIS BEAULIEU

- Service transport d'animaux
- Abattage d'animaux
- Vente au quartier
- Débitage/Emballage



Tél.: (418) 497-1875

Rés.: (418) 497-2266

228, chemin Taché Est
Saint-Hubert (Québec)
G0L 3L0



François Lapointe

Député
Comité de Montmagny-L'Islet
Kamouraska-Rivière-du-Loup

Centre commercial Rivière-du-Loup
298, boulevard Armand-Thériault
3ième étage, bureau 3F
Rivière-du-Loup (QC) G5R 4C2
418-868-1280
Francois.Lapointe@parl.gc.ca



Beaulieu
Centre Mode

325, Temiscouata
Rivière-du-Loup, Qc G5R 2Y7
Tél 418-862-2160 Fax 418-862-5395
centremodebeaulieu@videotron.ca

EXCAVATION

24, rue du Collège,
Saint-Hubert (Québec) - G0L 3L0

Tél.: 418 497-1915

Fax : 418 497-9942

RBQ: 8257 570548



Excavation et terrassement
Champ d'épuration
Déneigement
Fosse septique
Chemin forestier
Mini-pelle

Installateur de système
Bio Nest et Ecoflo
Rabais de 200 \$
sur test de sol et plan

PHOPEC
INDUSTRIEL

BOULONNERIE • OUTILLAGE • ÉQUIPEMENT
PNEUMATIQUE • ABRASIF

160, avenue du Havre
Rimouski (Québec)
G5M 0B9

Tél.: 418 722-7239
Télé.: 418 724-8042
Sans frais: 1 800 261-7239
phobec@globetrotter.net

www.phobecindustriel.com

Scierie RG enr.

Rino Gagné, prop.
7 parc industriel, St-Hubert de Riv-du-Loup
bur : 418-497-1257 maison : 418-860-4179
Fax : 418-860-4450
e-mail : rinogagne@sympatico.ca

- Sciage à forfait
- Service de Rabetage
- Livraison disponible

Nouveau produit :
Lambris ext. arrondies
et canelées en cèdre

- Mélèzes, cèdres, autres
- Dimensions 6 à 12pi
- Moulures, revêtements,
etc.

Prix Compétitif !